

218C0793  
FR0010307819-FS0402

25 avril 2018

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>LEGRAND</b>  (Euronext Paris)</p>
---

Par courrier reçu le 25 avril 2018, la société de droit américain Massachusetts Financial Services Company<sup>1</sup> (111 Huntington Avenue, Boston MA 02199, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 avril 2018, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LEGRAND et détenir 26 633 543 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 9,97% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LEGRAND sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Commercialement dénommée « MFS Investment Management » et contrôlée par la société Sun Life Financial cotée à la bourse de Toronto. La société Massachusetts Financial Services Company déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 267 255 298 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.